

Mémoire VIVANTE

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne
Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST

N° 1, novembre 2012
— Courriel : ihscgt29@orange.fr

Notre histoire un bien public



Archives (ci-dessus), publications, expositions (ci-contre), depuis 20 ans l'Institut CGT d'Histoire sociale de Bretagne explore et met à la portée de chacun les richesses d'un passé syndical qui se conjugue toujours au présent.

La section finistérienne de l'IHS est née voici quelques mois. Elle vous invite à découvrir ce bulletin, « Mémoire Vivante » et à la rejoindre pour parcourir ensemble nos, bientôt, 120 ans de syndicalisme.



Sommaire

Un rendez-vous
avec nos repères
historiques

Page 1



Quimperlé 1979 :
octobre noir
pour l'emploi

Page 3

Il y a 60 ans
la « marche
de la faim »

Pages 4 et 5



1925-1926 :
grève des dockers
à Morlaix

Pages 6 et 7

Mémoire vivante, brochure du collectif finistérien de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Bretagne (IHSB), paraîtra trois fois par an. Elle s'adresse — tout au moins pour ses trois premiers numéros — aux adhérents de l'Institut, aux syndicats, aux Unions locales et aux adhérents CGT qui le souhaiteront. Elle est le fruit d'un travail de réflexion commencé depuis quelques années.

« Il est bien difficile de savoir où l'on va si l'on ne sait pas d'où l'on vient ». C'est en partant de cette évidence que la CGT a créé en 1982, au niveau confédéral, l'Institut CGT d'Histoire Sociale qui essaima, par la suite, dans les régions, les départements, les fédérations.

L'Institut d'Histoire Sociale de Bretagne est né en 1992. Son objectif est de recueillir la mémoire de l'action syndicale et des luttes sociales, de la sauvegarder, de faire connaître notre histoire et de tenter d'analyser lucidement notre activité antérieure.

De nombreux ouvrages sont parus, des expositions et des colloques ont été organisés. Ils ont permis de connaître la grande richesse du mouvement syndical depuis la fin du XIX^e siècle.

Des repères pour l'action

Le combat contre l'ignorance du passé et du mouvement social est plus que jamais d'actualité.

Posséder des repères sur les luttes est d'autant plus indispensable que tout est fait pour discréditer l'action syndicale.

Nous ne sommes pas naïfs au point de croire que la connaissance du passé permettrait d'agir sans se tromper aujourd'hui ; certes pas, mais elle peut, sans conteste, éviter de renouveler bien des erreurs.

Les conditions, l'environnement sont différents d'une période à l'autre mais la crise actuelle du système capitaliste nous rappelle — s'il en était besoin — que la lutte des classes est toujours une réalité.

La mémoire collective, notre mémoire, rapplée, exposée, racontée, ne peut qu'aider à la conscience, à la syndicalisation, au rassemblement.

Porter un regard attentif et faire connaître notre histoire, ce n'est pas faire preuve de passéisme :

- C'est jeter un coup de phare utile pour



Le 18 octobre dernier, à Quimper, dans les locaux du service des Archives départementales, Anne-Véronique Roudaut, secrétaire générale de l'UD CGT 29 et Solange Creignou, vice-présidente du Conseil Général du Finistère en charge de la Culture, ont signé la convention de dépôt des archives de l'UD CGT aux AD. (Photo Pascal Auffret – AD 29)

mieux mesurer ce sur quoi s'enracine notre action d'aujourd'hui

- C'est réfléchir sur les expériences antérieures, les avancées qu'elles ont permises mais aussi leurs limites
- C'est rappeler aux anciens et faire savoir aux plus jeunes que les droits qu'ils ont aujourd'hui sont des acquis de la lutte permanente des salariés, impulsée par la CGT
- C'est démontrer l'impérieuse nécessité de l'action collective et de la syndicalisation.

Une évolution en cours

Depuis environ trois ans l'IHSB a décidé de créer un collectif dans chacun des quatre départements. Cette initiative a permis une activité au plus près du terrain et un renforcement qualitatif et quantitatif du potentiel militant de l'histoire sociale. Pour le Finistère deux expositions ont déjà été réalisées, l'une sur l'assassinat d'Edouard Mazé par les forces répressives en 1950, l'autre sur la syndicalisation dans les très petites entreprises.

La décision de sortir « Mémoire vivante » devrait permettre une meilleure connaissance de l'histoire sociale du département. Le collectif actuel, qui souhaite s'élargir, est preneur de toute proposition pouvant figurer dans les prochaines brochures.

La conservation des archives

Historiens, étudiants, chercheurs, professeurs d'histoire déplorent l'absence quasi totale d'archives CGT. Ils renoncent à leurs travaux

sur le mouvement social ou l'écrivent avec pour seules sources les fiches de police et la presse. Décision a donc été prise de recenser les archives syndicales du département. Les archives de l'UD sont maintenant déposées aux Archives Départementales et seront classées par des professionnel et accessibles à tous, sous certaines conditions. Bien entendu elles restent propriété de l'UD

Les Unions locales et les syndicats recevront prochainement un questionnaire sur l'état de leurs archives : tracts, journaux, PV de réunions, affiches, banderoles, photos, films, chansons et autres. Les techniques de communication évoluant rapidement, l'informatique est aujourd'hui adoptée par tous les syndicats, les tracts circulent par Internet. Leur classement et conservation doivent faire l'objet d'une attention sérieuse. Un stage sur ce sujet, animé par des professionnels des Archives Départementales, se tiendra au premier semestre de 2013, une fiche de candidature parviendra en début d'année prochaine.

L'Institut se renforce notamment depuis le redéploiement dans les départements, mais bien insuffisamment. Quelques Unions locales du Finistère et nombre de syndicats restent en dehors de cet outil que nous entendons améliorer pour le plus grand profit des actions d'aujourd'hui. Notre organisme est évidemment ouvert aussi à tous les camarades à titre individuel. Un bulletin d'adhésion est à disposition dans ce document. Nul doute que les retours seront importants.

Porter un regard attentif sur notre histoire est une nécessité car le syndicalisme d'hier enrichit celui d'aujourd'hui et prépare celui de demain.

Quimperlé 1979 : *octobre noir pour l'emploi*

En 1979, en France, après cinq ans de politique giscardienne, Raymond Barre étant chef du gouvernement, la montée du chômage s'accélère de mois en mois, la perte de pouvoir d'achat des salariés aussi.

Ce sont, déjà, les premiers fruits amers de l'Europe des marchands, fruits qui prolifèrent aujourd'hui suite aux traités de Maastricht, Nice, Lisbonne, sacrifiant sur l'autel du capital les droits acquis par les travailleurs au prix de décennies de lutte.

Le désastre que nous vivons aujourd'hui vient de loin. En témoigne ce qui se produit à Quimperlé en ce mois d'octobre 1979. Une véritable catastrophe économique et sociale s'abat sur cette ville fortement industrialisée (Papeteries De Mauduit, abattoir Bigard, Quaker France, salaisons du Coat-Ker, conserverie Raphalen, Frandis). En l'espace d'une semaine, trois entreprises vont faire faillite.

Coat-Ker, Raphalen, Frandis : 370 emplois supprimés

La plus importante, la conserverie du Coat-Ker emploie 230 salariés. C'est une coopérative. À sa tête se trouve Louis Orvoën, par ailleurs sénateur UDF, président du conseil général et maire de Moëlan-sur-Mer. Il démissionne, « courageusement », de son mandat de président de la conserverie dès le début de la crise.

La deuxième, une autre conserverie, Raphalen, fera les frais de l'augmentation de la productivité. Le site est fermé pour redéployer toute l'activité à Plonéour-Lanvern. 90 emplois sont sacrifiés.

La dernière usine à mettre la clé sous la porte, Frandis, est un atelier de découpe de dindes, fraîchement installé (avril 1979) dont le gérant est accusé de malversations. Elle emploie 50 personnes.

Dans cette ville déjà très touchée par le chômage, 370 personnes supplémentaires vont rejoindre les rangs des sans-emploi. Devant cette situation, la CGT, bien implantée dans la majorité de ces entreprises, se mobilise. A sa demande, des négociations s'ouvrent au Coat-Ker, avec la participation de Paul Salaün représentant l'Union départementale, mais elles achoppent rapidement devant l'intransigeance des dirigeants de l'usine. Dans les deux autres entreprises, il y a tout simplement refus de négociation des directions.



La fermeture annoncée de la conserverie du Coat-Ker avait suscité une forte mobilisation des salariés quimperlois. (Photo DR)

De nombreux militants syndicaux étaient présents à la manifestation du 17 octobre 1979. De droite à gauche : Paul Salaün, permanent de l'UD CGT, Robert Guilly, secrétaire général de l'Union locale CGT de Quimperlé, Daniel Picol, secrétaire du syndicat des cheminots. A gauche de la photo, Rémi Daniel des Papeteries de Mauduit. (Photo DR)



Tout cela n'entame pas le moral des salariés. Ainsi chez Raphalen, où c'était un désert syndical, la CGT enregistre 70 adhésions dont des agents de maîtrise. Tout ceci est naturellement rendu public par l'Union locale. Mais rien n'y fait. Les élus, l'inspection du travail, et, bien sûr les entreprises concernées restent muets comme des carpes.

Devant ce constat, l'UD CGT du Finistère et l'Union locale de Quimperlé décident de préparer une action d'envergure à Quimperlé, avec arrêts de travail, grèves et manifestation. Elles en fixent la date au 17 octobre.

3.000 manifestants le 17 octobre

Cet appel trouve un très large écho dans les entreprises et la population, concrétisé par la présence de 3.000 personnes au meeting qui se tient le matin du 17 octobre, symboliquement devant l'entrée du Coat-Ker.

A la tribune, ont pris place, Robert Guilly,

secrétaire général de l'Union locale de Quimperlé, entouré de Paul Salaün, Marcel Souron, Jean-Claude Le Berre, membres du bureau de l'UD, et de Michel Coz, secrétaire général de l'UD, auquel R. Guilly donne la parole après avoir remercié les manifestants de leur présence.

A l'issue de cette prise de parole, que la presse qualifiera de « discours musclé », les rues de Quimperlé (10.000 habitants) se retrouvent alors envahies par un cortège impressionnant de 3.000 personnes manifestant pour l'emploi.

Les trois entreprises fermeront malgré tout leurs portes quelques mois plus tard. Pour autant cette lutte n'a pas été inutile. Le pays de Quimperlé est, plus de 30 ans après ce 17 octobre, celui qui dans le département du Finistère, a perdu le moins d'emplois industriels. Maigre consolation, peut-être...

Est-il interdit de penser que ce 17 octobre 1979 y est, peu ou prou, pour quelque chose ? Il nous semble que oui.

Il y a 60 ans, le 31 mars 1952,

Sur les routes de Brest à Quimper, ce jour-là, le temps est gris, froid, humide. Qu'importe, rien ne peut décourager les ouvriers du bâtiment qui, à vélo, en bateau, à pied entendent rejoindre Quimper malgré la multitude de CRS barrant routes et ponts.

Avant 8 h, 4 à 5.000 salariés de toutes les professions se massent au centre ville de Brest. Ils viennent soutenir les « marcheurs » ; ils les accompagneront jusqu'au garage Citroën, place de Strasbourg. Pourquoi une telle initiative ? Pourquoi un tel déploiement de forces de police pour l'empêcher ?

Salaires bas, prix élevés

De septembre 1951 à janvier 1952 les produits alimentaires ont augmenté de 15 %, voire 20 %. Les tarifs SNCF voyageurs grimpent de 25 %. En janvier les trois organisations syndicales du bâtiment (CGT, CFTC, FO) réclament une augmentation de salaires de 15 %, soit 30 F de l'heure.

Succédant à Edgar Faure à la présidence du Conseil, Antoine Pinay, l'homme du grand patronat, décide du blocage des salaires dans toute la France. Il lance, de façon très médiatique, une campagne de baisse des prix. En réalité les seuls produits dont les coûts diminuent sont obsolètes ou ceux que les salariés ne peuvent se payer. La hausse du coût de la vie est insoutenable.

Chômage en forte hausse

Le budget militaire — c'est la guerre d'Indochine — croît de façon démesurée ; l'argent public manque cruellement, notamment pour les crédits d'équipement et de reconstruction.

A Brest et à Quimper les licenciements pleuvent dans le bâtiment (250 ouvriers licenciés en 15 jours à Brest). Dans la papeterie, 158 salariés sont mis à la porte à Scäer, 32 à Quimperlé. Des usines de conserves ferment, laissant sur le carreau 150 personnes à Quimper, 80 à Concarneau. A Brest 200 métallos en sous-traitance à l'arsenal sont licenciés. Il n'existe pas alors d'allocations chômage, seules quelques villes donnent des aides, souvent au compte-gouttes. La misère s'installe.

Les actions se multiplient

Le 28 février, la Commission administrative du syndicat CGT du bâtiment décide de créer les conditions pour que les modalités d'action soient déterminées dans chaque



Assemblée générale des ouvriers du bâtiment dans la cour de la Maison des syndicats de Brest. (Photo DR)

entreprise. Le même jour, l'Union Syndicale CGT du Bâtiment du Finistère est créée. Les grèves s'étendent dans la construction et aux trolleybus pour les salaires. Le 7 mars, lors de la commission paritaire du bâtiment, les patrons proposent 5 %, sous réserve de l'acceptation du préfet. La même augmentation est proposée dans les transports, les conserveries.

Le 11 mars : 29 entreprises du bâtiment décident la grève. Elle est aussi quasi totale dans la métallurgie brestoise et les trolleybus. Partout, c'est la CGT qui est à l'initiative. Le 17 mars, sur proposition de la CGT, les Unions locales CGT, CFTC, FO de Brest appellent à un arrêt de travail général dans toutes les corporations et à un meeting à 16 h 30. Les salariés sont nombreux, les CRS aussi. Le 20 mars le CNPF interdit toute augmentation de salaires. Les patrons finistériens obtiennent. FO quitte le mouvement revendicatif. Le prétexte : les patrons n'auraient pas les moyens de payer. Quelques jours plus tôt FO avait une toute autre analyse, identique à celle des deux autres organisations syndicales.

Brest compte 8.000 grévistes, dont 5.000 dans le bâtiment. A Morlaix, Douarnenez et Concarneau la construction est à l'arrêt. Face à l'intransigeance patronale, la CGT propose d'organiser une « marche de la faim » sur Quimper. Le 31 mars, à l'appel des Unions locales CGT et CFTC de Brest, les ouvriers brestois cessent le travail et se rassemblent à la Maison des syndicats

La marche de la faim

Vers 8 h 30, une centaine de cyclistes, suivis de milliers d'ouvriers, remontent la rue

Jean-Jaurès. Au Petit Paris, Fanch Tanguy, secrétaire du bâtiment CGT, lit « le serment des travailleurs, décidés à rester toujours unis comme un bloc pour lutter avec la plus grande énergie, par tous les moyens, jusqu'à la victoire... »

Chaque participant se voit ensuite remettre la chanson « La marche de la faim », sur l'air des Bat d'Af (lire encadré). La « marche » est interdite par arrêté préfectoral, un déploiement considérable de forces de police est mis sur pied. Des cordons de CRS bloquent les ponts et les routes menant à Quimper.

Par la route...

Partis à une centaine, ils se retrouvent 200 au pont de Plougastel barré par six cordons de CRS. Les cyclistes changent immédiatement de direction. Certains prennent le bac au Passage, pour traverser l'Elorn, d'autres traversent à gué ou en bateau à La Forest-Landerneau. Certains arrivent à Landerneau où le pont est occupé par les forces de police. Devant un commissaire ébahi, ils dévalent à gauche et empruntent la voie romaine.

Par la mer...

Plusieurs travailleurs ont embarqué sur les vapeurs brestois. Ils débarquent au Fret, passent à Lanvéoc et prennent le bac à Térénez. Sur la route du Faou, ils croisent des camions de CRS qui voulaient les arrêter à l'arrivée du bac... trop tard !

A Saint-Ségal, pour éviter les « casqués », ils empruntent un chemin boueux. Routes, bacs, bateaux et chemins mènent à Quimper.

la marche de la faim

La solidarité

A plusieurs reprises les « marcheurs » sont aidés par la population. A Pont-de-Buis un paysan leur indique un chemin pour éviter les CRS ; à Pleyben une voix leur crie : « à gauche, les CRS sont à droite ». Dans nombre de bourgs traversés ils reçoivent encouragements et conseils d'itinéraires. A Pont-de-Buis et à Châteaulin, ils sont chaleureusement accueillis, réconfortés, nourris. A Scaër, les gendarmes leur conseillent de partir un à un leur disant : « Avec nous ça passe, mais attention aux CRS »

Pendant ce temps à Brest

Présidé par Pierre Mazé, un meeting se tient au nouveau théâtre (face au foyer du marin). Charles Cadiou, secrétaire de l'UL CGT, dénonce l'attitude du pouvoir, du patronat et de la municipalité de Brest. Il stigmatise le rôle de diviseur de FO. Bourhis, pour l'UD CFTC, prend ensuite la parole dans le même sens.

Le retour à Brest

Les « marcheurs » font une entrée triomphale le 1^{er} avril vers 17 h 30. Vingt camions de CRS encerclent la place de Strasbourg. Déjouant, une fois de plus, les barrages, ils arrivent à Saint-Martin par des rues adjacentes. La descente de la rue Jean-Jaurès est très applaudie. A la Maison des syndicats une double haie de grévistes les ovationne

Le lendemain de cette arrivée triomphale, les syndicats CGT du bâtiment, de la métallurgie et des transports décident, en accord avec la CFTC, d'envoyer une délégation dans les ministères et auprès d'Antoine Pinay, président du Conseil, qui les fera recevoir par des sous-fifres.

Au retour, décision est prise d'harcéler les chambres patronales. La présence permanente



Une partie des «marcheurs de la faim» remonte l'avenue Jean-Jaurès, en direction de la place de Strasbourg. Les manifestants sont escortés par des milliers d'ouvriers brestois. 8.000 salariés du bâtiment étaient en grève. (Photo Ouest-Matin. DR)

des CRS, l'intransigeance gouvernementale et patronale, la division volontairement créée par FO entraînent l'essoufflement de la grève. Beaucoup de travailleurs ne peuvent plus payer le loyer de la baraque ni nourrir leur famille. La Confédération CGT verse 500.000 F aux grévistes.

Le 7 avril, la CGT du bâtiment, en accord avec la CFTC, décide d'orienter vers la reprise pour éviter la dispersion des forces. Aucune augmentation n'a été obtenue. L'intransigeance et la division ont fait leur œuvre. Dans la métallurgie la reprise est décidée le lendemain par vote à bulletins secrets.

Les caréneurs ont obtenu 10 %, les traminots de 7 à 10 %. Tous décident de poursuivre la lutte sous d'autres formes car : « Ne pas lutter serait approuver les affameurs »

Sources : « L'Histoire de la CGT dans le Finistère » (Fanch Tanguy, UD CGT 29) ; le quotidien Ouest-Matin ; archives du syndicat CGT de la construction de Brest.

Un quotidien breton communiste, « Ouest-Matin »

Avant la dernière guerre, le PCF publiait en Bretagne un hebdomadaire régional couvrant les quatre départements bretons, « La Bretagne ouvrière, paysanne et maritime ». Dès 1945, le Parti Communiste essaya de créer un quotidien breton, mais sans succès. Les instances du PCF renouvelèrent l'expérience en octobre 1948 en lançant « Ouest-Matin ». L'obédience communiste du journal n'était pas clairement exprimée ; son directeur, Henri Denis, professeur à la Faculté de Droit de Rennes, auparavant démocrate chrétien, puis partisan d'une coopération entre communistes et chrétiens progressistes, venait de se rapprocher du PCF. Mais, en pleine Guerre Froide, les idées et luttes communistes furent de plus en plus visibles dans les colonnes du journal avec, entre autres, le combat pour la paix, la dénonciation des guerres coloniales d'Indochine puis d'Algérie. Confronté à une rude concurrence, avec la présence de « Ouest-France » et du « Télégramme de Brest », critiqué par la hiérarchie catholique, victime de nombreux procès dégradant des finances fragiles malgré le soutien militant, le journal dut cesser sa parution en juin 1956.

Le chant des marcheurs de la faim

« Il est toujours sur cette terre
des requins qui (ne travaillent pas) bis
tandis que nous les prolétaires
nous construisons (tout de nos bras) bis
Toujours aux mêmes les sacrifices
Ils ont l'espoir (que ça dur'ra) bis
Toujours aux mêmes les bénéfices
Oui mais bientôt (tout ça chang'ra) bis

Refrain

Nous marchons sur la grand'route
Ventre creux (et sans faiblir) bis
Le Pinay peut bien s'en foutre
Mais son règne va finir, oui va finir
Nous aurons notre victoire
Qui s'inscrira dans l'histoire
Tous unis dans la bataille
Place à ceux qui travaillent

Ils voudraient même notre poitrine
Mais nous nous ne (marcherons pas) bis
En Tunisie, en Indochine
Contre nos frères (qui luttent là-bas) bis
Nous n'acceptons pas la misère
La liberté (avec le pain) bis
Nous l'aurons dans une France prospère
Avec la paix (pour tous demain)» bis

Le port de Morlaix en 1925 et 1926 : *syndicalisme, conflit et grève chez les dockers*



Dans les années 20, le port de Morlaix connaît une importante activité marchande : bois, charbon, produits agroalimentaires. Les dockers ont formé un syndicat. (Collection particulière. DR.)

Le port de Morlaix dans les années 20

Acette époque, s'il n'a plus l'intense activité commerciale du XIX^e siècle (avec une liaison maritime hebdomadaire Morlaix – Le Havre) et encore moins du XVI^e siècle, le port de Morlaix garde encore une certaine vitalité. Elle sera particulièrement forte après la Libération, en raison de la reconstruction et de la présence des bateaux américains. Ensuite le trafic se maintiendra plus ou moins puis déclinera peu à peu du fait de l'augmentation du trafic routier complétant le chemin de fer, puis de la création du port en eau profonde de Roscoff. Il n'accueillera bientôt plus que des sabliers, verra la fin des activités marchandes dans les années 80 et sera consacré à la plaisance.

Dans les années 20, l'activité est assez importante, essentiellement pour l'importation. De juillet 1923 à juillet 1924, on note un tonnage de marchandises importées de 31.030 tonnes dont 26.238 tonnes de charbon (houille et briquettes) en provenance d'Angleterre ; c'est la raison pour laquelle dans la presse locale les dockers sont parfois appelés «dockers-charbonniers». En 1926 le

port de Morlaix connaît un arrêt temporaire des importations de charbon, avec une diminution de moitié du tonnage annuel habituel (seulement 10.152 tonnes), à cause d'une grève des mineurs britanniques qui a pour conséquences des difficultés d'approvisionnement pour les entreprises et les ménages de la ville.

Le reste des marchandises importées, de provenances diverses, se partage surtout entre céréales, bois, engrais chimiques, café, épices.

Quant aux exportations, pour la même période, elles ne dépassent pas les 613 tonnes, surtout à destination de l'Angleterre : bois manufacturé, poteaux de mines, avoine, légumes (dont oignons), produits fermiers.

Les revendications le conflit, la grève

Le 24 octobre 1925, la presse signale qu'une trentaine de dockers se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire de 18 à 22 francs. Une tentative de conciliation, réunissant entrepreneurs et grévistes, se tient chez le juge de paix, M. Le Hétet, le samedi suivant, mais aucune solution n'est trouvée. Le 28 octobre, une nouvelle tentative a lieu

en présence du magistrat, mais toujours sans résultat.

La position des patrons est la suivante : ils prétendent que les ouvriers dockers n'avaient pas le droit de rompre le contrat de louages de services qui les liait à leurs employeurs avant le 30 novembre de l'année en cours ; selon leur analyse, ce n'est qu'à cette date que pouvait s'ouvrir une discussion sur les clauses d'un nouveau contrat collectif qui, une fois conclu, serait appliqué au 1^{er} décembre.

Les dockers restent sur leurs positions, affirmant que leur demande de renégociation du contrat est justifiée par l'augmentation du coût de la vie. Des affiches sont apposées en ville, accusant un patron d'être seul responsable de la poursuite de la grève.

Une nouvelle réunion de conciliation est prévue le 31 octobre, toujours dans le bureau du juge.

«L'Eclaireur du Finistère» daté du 7 novembre 1925 informe que le conflit opposant armateurs et dockers a pris fin à la suite d'un contrat signé en conciliation devant le juge de paix et que le travail a repris.

Voici les principaux points de cet accord :

- durée de la journée de travail : 8 heures
- le contrat est fait pour une durée de trois mois, plus un mois de préavis
- le salaire des dockers employés à terre au déchargement sera de 20 francs par jour ; pour ceux qui travaillent en cale, un taux variable «à la tonne» est établi
- les hommes employés à la journée au chantier ou aux manutentions diverses auront 2,40 francs par heure, pour 8 heures, jusqu'au 30 novembre ; à compter du 1^{er} décembre, le salaire horaire s'élèvera à 2,50 francs.

Le contrat contient en outre de nombreux articles concernant le tarif de paiement des heures supplémentaires, du travail du dimanche, etc. Il prévoit aussi l'installation de lavabos.

L'affaire semble classée ; mais le journal du 21 novembre fait état d'une nouvelle saisine du juge de paix par le syndicat des dockers au sujet de pressions qui seraient exercées par les importateurs sur les dockers ; les patrons, du moins certains, tenteraient d'amener ceux-ci à signer des engagements individuels qui seraient en contradiction avec le contrat collectif accepté par les deux parties et officialisé le 2 novembre.

Les délégués patrons et ouvriers sont à nouveau convoqués chez le magistrat qui a sans doute réussi à mettre un point final à ce conflit car la presse des jours suivants n'en fait plus état.

Les syndicats de dockers et la scission de la CGT

«L'Eclaireur du Finistère» daté du 2 janvier 1926 fait part de la création d'un «nouveau» syndicat des dockers qui s'appelle syndicat confédéré des dockers de Morlaix ; le terme «nouveau» laisse penser qu'il en existe déjà un autre. Cet autre syndicat des dockers est le syndicat unitaire ; en effet, le même journal, daté du 6 février 1926, annonce une permanence à l'Union locale des syndicats unitaires en vue du paiement des cotisations et destinée aux adhérents de plusieurs secteurs professionnels, dont celui des dockers.

Il faut situer cet état de fait dans le contexte de la scission de la CGT intervenue en 1922, faisant éclater la confédération en deux organisations, la CGT unitaire, plus révolutionnaire, proche du Parti Communiste, et la CGT confédérée, de tendance réformiste, plus proche de la SFIO. Leur réunification aura lieu en 1936, pendant la période du Front Populaire. En 1925, on trouve alors à Morlaix, comme dans beaucoup d'autres lo-



25. MORLAIX (Finistère) — Le Port de Commerce

Le port de commerce était desservi, jusqu'à la fin des années 1960, par un embranchement ferroviaire venant de la gare principale de Morlaix. (Collection particulière. DR.)

calités, deux Unions locales CGT, l'une unitaire, l'autre confédérée, regroupant chacune les syndicats de son obédience. Mais, dans cette ville, les deux UL dépassent leurs divergences pour créer en 1922, peu après la scission, une association dont le but est d'acheter un immeuble pour en faire une Maison du Peuple, gérer celle-ci en commun et y loger leurs syndicats respectifs. L'acquisition du bâtiment choisi et l'installation des deux Unions locales ont lieu fin 1924, l'inauguration en avril 1925, quelques mois avant le conflit des dockers. Les deux UL cohabiteront ainsi jusqu'à leur réunification en 1936.

Il semble donc que, lors du conflit d'octobre

et novembre 1925, il n'existe chez les dockers morlaisiens qu'un seul syndicat adhérent à l'Union locale CGT unitaire. Mais quelques semaines plus tard, début janvier 1926, un syndicat CGT confédéré voit le jour chez les ouvriers du port et coexiste avec le syndicat unitaire.

La Maison du Peuple et l'Union locale CGT de Morlaix n'ont pas quitté les lieux, 1, impasse de Tréguier. Mais il n'y a plus ni dockers, ni commerce maritime au port...

(Sources : «L'Eclaireur du Finistère», hebdomadaire républicain et laïque, imprimé à Morlaix, d'octobre et novembre 1925, janvier et février 1926)



26. MORLAIX (Finistère) — Vue du Port qui doit son importance à l'importation du charbon anglais et l'exportation des poteaux de mine

Vue générale du bassin à flot, des caboteurs, du quai de déchargement. Sur l'autre rive, voitures et wagons de la ligne à écartement métrique du réseau breton, qui déservait Plouézoc'h, Plougasnou, Lanmeur. (Collection particulière. DR.)

Exposition

Un siècle de syndicalisme dans les petites entreprises

L'exposition « Syndiqué CGT dans les petites entreprises, depuis toujours c'est possible », a été réalisée par la section finistérienne de l'IHS Bretagne, en coopération avec l'UD CGT 29.

Conçue, à l'origine, comme un apport à la campagne de la CGT pour la consultation, en cours, des salariés des TPE, elle est toujours à la disposition des syndicats et des Unions locales.

Les neuf panneaux apportent des éléments sur les difficultés et les succès de la syndicalisation dans des secteurs tels que le commerce, la pêche, l'artisanat, l'agriculture, depuis les années 1900 jusqu'à nos jours.

Contact pour la réservation :
UD CGT 29, Maison du Peuple
2, place Édouard-Mazé
29200 BREST
Tél. 02.98.44.37.55
Courriel : ud29@cgt.fr



Librairie IHS

Depuis sa création l'IHS CGT de Bretagne diffuse de nombreuses publications sur la vie syndicale dans notre région.

Parmi bien d'autres, les deux ouvrages suivant sont toujours en rayon.



Histoire de la CGT dans le Finistère, par Fanch Tanguy.

Les trois tomes : 10 €



La grève des sardinières de Douarnenez en 1926. Réalisé par l'IHS CGT.

Un volume : 15 €

Bulletin d'adhésion et bordereau de commande

- Adhésion collective 2013 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne
Cotisation annuelle : 45 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus

Nom de l'organisation.

Adresse de l'organisation.

ou adresse personnelle du destinataire.

- Adhésion individuelle 2013 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne
Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus

Nom, prénom.

Adresse.

- La CGT dans le Finistère (les trois tomes) : 10 €
 La grève des sardinières de Douarnenez en 1926 : 15 €

Nom, prénom.

Adresse.

Bulletin d'adhésion et bordereau de commande à adresser à IHS CGT 29,
Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST.
Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.